

ASSOCIATION PASSAGE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION PASSAGE

1 Allée des Salomons - 74000 ANNECY

Association

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PASSAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**ASSOCIATION
PASSAGE**

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

*Exercice clos
le 31 décembre 2023*

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**ASSOCIATION
PASSAGE**

*Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels*

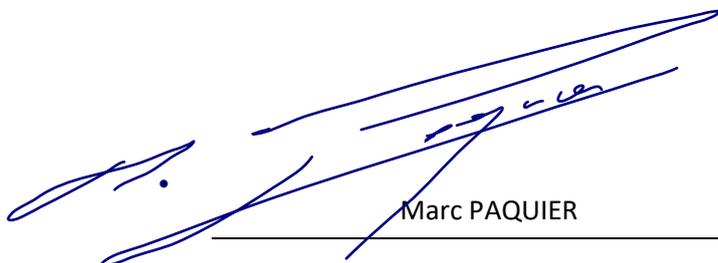
*Exercice clos
le 31 décembre 2023*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 30 mai 2024,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

ASSOCIATION PASSAGE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	31 045	30 008	1 036		1 036	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	50 000		50 000	27 000	23 000	85.19
	Constructions	560 442	66 800	493 642	200 094	293 548	146.70
	Installations techniques Matériel et outillage	932 046	691 370	240 676	280 863	40 187	14.31
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	8 460		8 460	4 460	4 000	89.68	
Total I	1 581 993	788 178	793 815	512 418	281 397	54.92	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	85 732		85 732	102 714	16 982	16.53
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	35 635		35 635	111 785	76 150	68.12
	Valeurs mobilières de placement	277 494		277 494	519 205	241 712	46.55
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	99 280		99 280	101 882	2 603	2.55
Charges constatées d'avance (2)	50 623		50 623	51 880	1 256	2.42	
Total II	548 765		548 765	887 466	338 702	38.17	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 130 757	788 178	1 342 579	1 399 884	57 305	4.09	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	521 075	521 075				
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	464 376	466 268	1 892	0.41			
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	29 623	1 892	31 514	NS			
Situation nette (sous total)	27 076	56 699	29 623	52.25			
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	200 054	162 192	37 863	23.34			
Provisions réglementées	80 525		80 525				
Total I	307 656	218 891	88 765	40.55			
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		130 198	130 198	100.00		
Total II		130 198	130 198	100.00			
PROVISIONS	Provisions pour risques		8 030	8 030	100.00		
	Provisions pour charges	377 652	424 303	46 651	10.99		
	Total III	377 652	432 333	54 681	12.65		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	156 800	47 695	109 105	228.76		
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 856	52 029	9 827	18.89		
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	435 778	503 934	68 156	13.52		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 493	820	1 674	204.20		
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	345	13 987	13 642	97.53			
Total IV	657 271	618 463	38 808	6.27			
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 342 579	1 399 884	57 305	4.09			

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		222			222	
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		439 845		401 494	38 351	9.55
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		3 299 981		3 211 259	88 722	2.76
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		100		95	5	5.26
Ressources liées à la générosité du public		35 202		35 100	102	0.29
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		55 233		9 401	45 832	487.53
Utilisations des fonds dédiés		69 862		168 200	98 338	58.47
Autres produits		222 890		162 906	59 984	36.82
Total I		4 123 334		3 988 455	134 879	3.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		766 960		716 727	50 233	7.01
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		241 896		207 704	34 192	16.46
Salaires et traitements		1 973 041		1 889 983	83 058	4.39
Charges sociales		892 141		827 078	65 063	7.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		148 013		143 422	4 591	3.20
Dotations aux provisions				72 614	72 614	100.00
Reports en fonds dédiés				59 862	59 862	100.00
Autres charges		142 059		122 360	19 699	16.10
Total II		4 164 111		4 039 751	124 359	3.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		40 776		51 296	10 520	20.51

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	4 345		1 620		2 725	168.22
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	4 345		1 620		2 725	168.22
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	4 542		357		4 185	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	4 542		357		4 185	NS
2. Résultat financier (III-IV)	197		1 262		1 460	115.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	40 974		50 034		9 060	18.11
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 245		1 010		236	23.33
Sur opérations en capital	88 692		53 200		35 492	66.71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	89 937		54 210		35 728	65.91
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 031		271		1 761	650.12
Sur opérations en capital	56 365		2 013		54 352	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 189				20 189	
Total VI	78 586		2 284		76 302	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	11 351		51 925		40 574	78.14
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	4 217 617		4 044 285		173 332	4.29
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 247 239		4 042 393		204 846	5.07
5. EXCEDENT OU DEFICIT	29 623		1 892		31 514	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 342 579.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 123 334.39 Euros et dégageant un déficit de 29 622.68- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association PASSAGE a pour but de mener une action éducatrice auprès des jeunes, notamment dans la cadre de la Prévention Spécialisée en Haute-Savoie.

Pour mener à bien cette action éducative, le "travail de rue" est une pratique qui permet aux éducateurs de rencontrer des jeunes dans des squares, dans leur quartier, à la sortie des établissements scolaires....

Le public visé sont les jeunes de 8 à 18 ans.

En complément de la prévention spécialisée, l'association a des actions spécifiques comme :

- les chantiers éducatifs qui permettent une socialisation par le travail
- un point écoute Parents
- les séjours éducatifs.

L'association PASSAGE met en oeuvre sa mission :

- sur le bassin Annécien : Commune Nouvelle d'Annecy, Faverges et Rumilly
- sur le bassin Genevois : Annemasse, Gaillard, Ambilly, Villa La Grand et la Communauté de Communes du Genevois
- l'EPDA service de Prévention Spécialisée intervient sur le secteur du Chablais, de la Haute et moyenne vallée de l'Arve.

Pour mener à bien ces missions, l'association PASSAGE emploie 60 personnes en équivalents temps plein dont 7 cadres. Il s'agit pour l'essentiel d'éducateurs et de chefs de service. Ils sont épaulés par un service administratif composé de 4 membres.

Des locaux sont loués par l'Association PASSAGE pour être au plus près des quartiers. Elle est également propriétaire d'un local en centre ville d'Annecy et à Annemasse depuis janvier 2023.

Elle dispose également d'un véhicule aménagé afin d'assurer une présence sociale et un accueil de proximité auprès des habitants de certains quartiers.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 14 décembre 2022, l'association PASSAGE avait signé une promesse d'achat pour un bien situé sur la commune d'Annemasse.

Cette achat a été signé le 22/02/2023 pour un montant de 230 000 € financé par un emprunt de 150 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Réaffectation d'un fonds dédié en Réserve pour couverture du BFR
- Constatation d'une provision réglementée pour réserve sur plus-value d'actif immobilisé correspondant aux montants des Plus values sur cession d'immobilisations.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 605		1 440
Terrains	27 000		23 000
Constructions sur sol propre	182 250		155 250
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 750		162 192
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 052		7 021
Installations générales agencements aménagements divers	49 235		
Matériel de transport	752 956		132 871
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 546		
TOTAL	1 261 789		480 335
Prêts, autres immobilisations financières	4 460		4 000
TOTAL	4 460		4 000
TOTAL GENERAL	1 295 853		485 775

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			31 045	31 045
Terrains			50 000	50 000
Constructions sur sol propre			337 500	337 500
Installations générales agencements aménagements constr.			222 942	222 942
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			55 074	55 074
Installations générales agencements aménagements divers			49 235	49 235
Matériel de transport	195 003		690 824	690 824
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 632		136 913	136 913
TOTAL		199 635	1 542 488	1 542 488
Prêts, autres immobilisations financières			8 460	8 460
TOTAL			8 460	8 460
TOTAL GENERAL		199 635	1 581 993	1 581 993

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	29 605	404		30 008
Constructions sur sol propre	42 906	23 895		66 800
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	45 794	3 244		49 039
Installations générales agencements aménagements divers	27 809	3 273		31 083
Matériel de transport	512 746	107 571	138 638	481 679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 576	9 626	4 632	129 570
TOTAL	753 831	147 609	143 270	758 170
TOTAL GENERAL	783 435	148 013	143 270	788 178

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	404				
Constructions sur sol propre	23 895				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 244				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 273				
Matériel de transport	107 571				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 626				
TOTAL	147 609				
TOTAL GENERAL	148 013				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	521 075				521 075
Report à nouveau	466 268-	1 892		0	464 376-
Excédent ou déficit de l'exercice	1 892	1 892-	29 623-		29 623-
Situation nette	56 699		29 623-	0-	27 076
Subventions d'investissement	162 192		50 000	12 138	200 054
Provisions réglementées			80 525		80 525
TOTAL I	218 891		100 902	12 138	307 656

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	130 198		69 862		60 336		
Charges de personnel	59 862		59 862				
Auto Ecole	60 336				60 336		
"50 ans Passage"	10 000		10 000				
TOTAL	130 198		69 862		60 336		

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées		80 525			80 525
TOTAL		80 525			80 525

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	307 526		40 764		266 762
Gros entretien et grandes révisions	116 777		5 887		110 890
Autres provisions pour risques et charges	8 030		8 030		
TOTAL	432 333		54 681		377 652

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	564		564		
TOTAL	564		564		
TOTAL GENERAL	432 896	80 525	55 245		458 177
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		20 189	54 681		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 460	0	8 460
Autres créances clients	85 732	85 732	
Personnel et comptes rattachés	18 500	18 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	535	535	
Débiteurs divers	13 876	13 876	
Charges constatées d'avance	50 623	50 623	
TOTAL	177 728	169 268	8 460

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	156 799	21 202	34 817	100 780
Fournisseurs et comptes rattachés	61 856	61 856		
Personnel et comptes rattachés	216 203	216 203		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 122	171 122		
Autres impôts taxes et assimilés	48 453	48 453		
Autres dettes	2 493	2 493		
Produits constatés d'avance	345	345		
TOTAL	657 270	521 673	34 817	100 780
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 010			

Variation des fonds propres

Les fonds associatifs ont été ventilés en deux parties afin de faire ressortir la réserve de trésorerie générée par les résultats financiers obtenus par des placements appropriés et les fonds propres de l'association obtenus par le cumul des résultats de fonctionnement.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINAIRE	Moyenne 16 ans
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 ans
Installations techniques	NEANT	
Matériels et outillages	LINEAIRE	1, 2, 3, 4 et 5
Matériel de transport	LINEAIRE	3, 4 ,5 et 6 ans
Matériel de bureau	LINEAIRE	1, 3, 5 ans
Mobilier	LINEAIRE	1, 4, 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 535
Valeurs mobilières de placement	65 600
Total	69 135

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 541
Dettes fiscales et sociales	298 784
Total	309 454

Subventions d'équipement

Le Conseil Départemental a alloué une subvention d'investissement d'un montant de 200.000 € pour l'acquisition du local technique.

Cette subvention fait l'objet d'une reprise sur 20 ans.

Le Conseil Départemental a alloué une subvention d'investissement d'un montant de 50.000 € pour l'acquisition du local d'Annemasse.

Cette subvention fait l'objet d'une reprise sur 20 ans.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prévention	3 216 729
Subvention Annemasse SET	83 252
Total	3 299 981

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	53
Total	60

L'effectif en ETP est de 59,97 personnes.

Valorisation des contributions volontaires

L'association devait mettre en place des procédures qui lui permettra de quantifier les heures de bénévolat. Mais à ce jour, l'association n'est pas en mesure de quantifier ces heures de bénévolat.

L'association bénéficie de mise à disposition gratuite de locaux de la part des communes où elle intervient, la valeur des loyers économisés s'élève à 38 993 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Tous les emprunts sont sans garanties.

L'association PASSAGE a souscrit un nouvel emprunt pour un montant de 150 000 €. Le capital restant du au 31/12/2023 est de 143 567 €.

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Sur cet exercice, une reprise sur provision a été constatée pour un montant de 40.764 €. Le montant total de la provision s'élève à 266.762 €.

Hypothèses retenues :

- âge de départ à la retraite : 67 ans
- évolution annuelle des salaires : 2.00%
- taux monétaire : 2.00%
- taux de charges sociales : 50% et taux sur les salariés : 25%
- table de mortalité : TV 88/90
- Turn over moyen

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			266 762

Ce montant de provision permettant de prévoir le versement des indemnités de fin de carrière.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation solde	1 245	
- Produits de cession	76 555	
- Quote part subvention d'investissement	12 137	
Total	89 937	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation solde	2 031	
- Valeur nette comptable des immobilisations	56 365	
Total	58 396	